

CDI :

MESURES DE DÉCONFINEMENT ET PROTOCOLE SANITAIRE

- Un sens de circulation strict dans le CDI est déterminé, avec une entrée et une sortie séparée, ainsi que des marques physiques de distanciation dans le lieu.
- Application des gestes barrières pour tous, adultes et élèves :
 - port du masque obligatoire ;
 - lavage des mains au liquide hydro-alcoolique à l'entrée du CDI (si les élèves ne sont pas passés avant par les sanitaires) ; prévoir mouchoirs ou papier absorbant ;
 - distanciation physique d'au moins 1 mètre obligatoire à respecter.
- Accueil des élèves par petit groupe : 15 élèves maximum :
 - les places seront déterminées avant l'arrivée des élèves ; chaises et tables seront préparées à l'avance ;
 - les élèves devront y rester tout le temps de leur venue ; il n'y aura pas de déplacements intempestifs possibles dans tout le CDI. Le respect des distances sera obligatoire ;
 - la désinfection de tous les matériels utilisés (chaises, tables, ordinateurs) devra être faite systématiquement après chaque passage, par chaque utilisateur.
- Pas d'accès direct aux rayonnages et aux documents pour les utilisateurs. Un ruban de balisage délimite les espaces autorisés.
- Le prêt des documents reste possible, dans le respect des règles d'hygiène et de désinfection.
- Le retour des livres sera fait avec de grandes précautions sanitaires : mise en quarantaine des documents sur une durée de 5 à 10 jours suivant le type de surfaces (5 jours pour papier-carton et 10 jours pour documents à surfaces plastifiées, c'est-à-dire la plupart des documents du CDI). Une zone dédiée au stockage de ces documents est prévue, avec mention de date de retour et date prévue de remise en rayon. La désinfection avant remise en rayon est systématique.
- Beaucoup de livres ont été prêtés juste avant le confinement. Définir comment les récupérer notamment pour les élèves de 4^e et 3^e. Prévoir un rappel des retours de livres empruntés au CDI à destination des élèves et des familles. Ces documents une fois rapportés seront mis en quarantaine et désinfectés comme les autres.
- Pas d'accès libre aux ordinateurs dans un premier temps. Ou accès limité au cas par cas aux professeurs et à leurs élèves si besoin indispensable, en laissant un ordinateur sur deux libre, pour le respect des distances de sécurité. Nettoyage et désinfection après chaque passage par les utilisateurs.